

La feuille de houx

Journal gratuit à l'attention des habitants et des amoureux de Sainte-Aulde et de ses hameaux
(Les Davids, Caumont, Chamoust, Moltiebard, Pisseloup, La Bordette et La Porte Ferrée).

SOMMAIRE

- Feux de broussailles interdits p. 2
- Le mur de la mairie reconstruit... p. 3
- Actu CCPF : le sport p. 4
- Le maire publie un livre sur Sainte-Aulde.... p. 6
- L'agenda p. 8



Les éclairages de Noël installés
par les cantonniers.

Le mot du maire



Une année de plus qui se termine et avec elle la fin des travaux de la rue de Chamoust, tandis que de nouveaux projets de voirie ont été réalisés, comme le mur de la mairie, ou sont à l'étude comme le busage des eaux pluviales devant la mairie ou la réflexion à avoir sur l'état de la rue des Vernets et des Vires de Caumont. Tous les équipements de sécurité et d'électricité ont été contrôlés. L'école se modernise et maintient largement ses effectifs. La population s'accroît. Mais les enjeux les plus sensibles se situent ailleurs. Au niveau des finances communales qui s'effritent en raison des baisses de dotation de l'État, ainsi que par rapport aux réformes importantes qui touchent toutes les collectivités avec l'accroissement des compétences des communautés de communes et la redéfinition des frontières administratives. Cet avenir-là est essentiel et il faut l'accompagner.

Joyeuses fêtes de fin d'année.

Gérard GEIST



QUOI DE NEUF AU CONSEIL MUNICIPAL ?

Lors de sa séance du 3 octobre 2014, le conseil municipal a décidé à l'unanimité de :

- renouveler la convention signée entre la commune et la CCPF relative à l'instruction du droit des sols (certificats d'urbanisme opérationnels) ;
- engager le projet d'espace cinéraire en extension du cimetière actuel ;
- verser une subvention de 150 € à l'Harmonie musicale de Bézu-le-Guéry en remerciement de son concert du 14 juillet 2014 ;
- créer un poste d'adjoint administratif 1ère classe afin de permettre la promotion d'échelon de l'un des agents de la commune.

Lors de sa séance du 8 décembre 2014, le conseil municipal a décidé à l'unanimité de :

- créer un conseil municipal des jeunes de l'école ;
- adopter le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) actualisé du Plan Local d'Urbanisme (PLU) communal ;
- demander une dérogation au préfet pour conserver en mairie les archives de plus de 100 ans qu'elle possède (état civil depuis 1668) ;
- d'acquérir un terrain sis rue de Chamoust de 326 m² offert à la commune par la famille d'Agostino ;
- signer un nouveau contrat avec TPSM pour l'éclairage public communal à compter du 1^{er} janvier 2015 ;
- renouveler 10 points lumineux par l'entreprise TPSM ;
- accepter le transfert des pouvoirs de police spéciale du maire à la CCPF ;
- adopter le rapport émis par la commission locale d'évaluation des charges transférées (CLECT) ;
- accepter le dépassement de 6 h. annuelles pour les animations musicales organisées à l'école par l'Ecole intercommunale du Pays fertois ;
- changer d'imprimantes pour l'école et la mairie par un renouvellement du contrat incluant 5 608 €/an d'économie par rapport à l'actuel ;
- adopter une nouvelle compétence de la CCPF relative à la création d'un office de tourisme intercommunal ;
- adopter une nouvelle compétence de la CCPF relative à l'aménagement numérique (montée en débit et amenée de la fibre

Mairie

10 rue du bourg
77260 SAINTE-AULDE
Tél. : 01 60 23 65 16 – Fax : 01 60 23 59 36
mairie@sainte-aulde.fr
www.sainte-aulde.fr

Directeur de la publication : Gérard GEIST
Maquette et impression en interne

Heures d'ouverture de la mairie
Lundi, mardi et mercredi : 9 h - 12 h
Vendredi : 14 h - 17 h.

Permanence du maire
Tous les mardis de 15 h à 17 h.
ou sur rendez-vous.

Permanence des adjoints au maire
Evelyne Pascard : le lundi de 10 h à 12 h.
Francis Thominet : le mercredi de 10 h à 12 h.
Nicole Magueresse : le vendredi de 14 h à 16 h.

*Les documents officiels, circulaires et autres
textes réglementaires sont consultables en
mairie par toute personne qui le souhaite.*

optique dans le Pays fertois) par l'adhésion au syndicat Seine-et-Marne numérique ;

- adopter le principe d'un agenda de réalisation des travaux d'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite pour les équipements publics communaux et de confier à la CCPF le suivi de ce dossier ;

- faire appliquer les règlements en vigueur en matière de construction illicite.

BRÛLAGE DES DÉCHETS VERTS INTERDIT

**A compter du 1^{er}
janvier 2015**



La Seine-et-Marne sera soumise aux règles de l'Ile-de-France à partir du 1^{er} janvier prochain : plus de dérogation pour les brûlages de déchets verts dans nos jardins qui sont interdits depuis 2011. Contrevenir à l'interdiction pourra coûter cher (jusqu'à 450 €). Chacun est conscient de l'importance de la protection de notre environnement, mais la technocratie parisienne n'est-elle pas allée un peu loin en interdisant une pratique si naturelle en zone rurale ?

Lors de son conseil du 8 décembre 2014, la municipalité a demandé de bénéficier d'une dérogation en raison de son statut rural et de son éloignement d'une déchetterie. Reste la possibilité de mettre à disposition des sacs pour déchets verts mais cela aura un coût non négligeable pour les Saintaldais.

RECENSEMENT DES JEUNES

Tout garçon ou fille de nationalité française DOIT obligatoirement se faire recenser entre la date de ses 16 ans et la fin du 3^{ème} mois suivant. Il ou elle accomplira ensuite une journée « défense et citoyenneté » obligatoire.
Renseignements en mairie.



VOIRIE, TRAVAUX ET SÉCURITÉ

BORDS DE MARNE INSTALLATION DE PANNEAUX « PRIORITÉ AUX PIÉTONS »

La FdC en a déjà parlé. Les abus de vitesse et de circulation sur les bords de Marne sont dangereux pour les usagers et source de nuisances pour les riverains. Les panneaux ont été placés côté rue des Gravières et côté Caumont.



SÉCURITÉ DES BÂTIMENTS COMMUNAUX APRÈS LE PASSAGE DE SOCOTEC, TOUTES LES AMÉLIORATIONS ONT ÉTÉ ENGAGÉES

Le cabinet de contrôle indépendant SOCOTEC a contrôlé tous les bâtiments communaux et a demandé à la commune d'effectuer diverses mises aux normes qui évoluent régulièrement avec les réglementations toujours nouvelles. C'est l'entreprise GRAFFIN qui a été chargée de ces travaux d'électricité (516 € pour tous les bâtiments communaux (3 218 € TTC).

DÉCHETS LES BORNES DE CAUMONT SUPPRIMÉES

L'entreprise VEOLIA a fait savoir en septembre dernier que



l'emplacement des bornes à verre au carrefour de Caumont n'était plus adapté au relevage des bornes en hauteur en raison du changement des grues qui touchaient les fils électriques. Le déplacement des bornes au même endroit était impossible car elles auraient alors été trop proches de la chaussée et auraient enlaidies l'environnement. Ne disposant pas de foncier communal, il n'y avait donc pas d'autres solutions que de les supprimer. Il ne reste donc dorénavant que celles situées à l'entrée du village côté Vaux.



CIMETIÈRE UN BANC EST AMÉNAGÉ

Depuis de nombreuses années, on en parle et on reporte ! Il fallait un banc pour que le public venu dans le cimetière, puisse s'y arrêter et s'y recueillir. C'est chose faite. Mais il fallait un joli banc. La municipalité a pensé à faire appel aux réserves des sœurs bénédictines de l'abbaye de Jouarre (150 €). Le banc est en pierre et ancien.

MUR DE LA MAIRIE UN AN APRÈS SON EFFONDREMENT, LE VOICI REFAIT À NEUF ET CONFORTÉ

Un an, c'est ce qu'il a fallu pour tenter de faire valoir auprès du département le bien fondé de la position de la commune, mais aussi pour consulter des experts externes ou encore l'assureur communal, et enfin pour faire réaliser des devis régulièrement revus en fonction des projets. La contrainte : consolider la voirie départementale fréquentée par de nombreux véhicules et notamment par des poids lourds ; ce qui empêchait de le refaire comme il était avant sa reconstruction avec un simple talutage. Il fallait assurer une sécurité suffisante et ce, pour les décennies à venir. Des semelles et un voile en béton armé en « L », des drains, des barbacanes ont été placés sous la chaussée, par l'entreprise LUCAS, spécialisée dans les travaux de gros œuvre.

Coût : 22 800 € TTC
sans aide du
département qui l'a
refusée.



ZOOM SUR LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES : LES ÉQUIPEMENTS SPORTIFS

Après le centre social, ce sont les équipements sportifs qui sont présentés aujourd'hui et ce, afin de mieux connaître la communauté de communes et de bénéficier des services qu'elle propose.

La piscine à La Ferté-sous-Jouarre

Construite en 1974, elle a compté 77 530 entrées en 2013. Sous la houlette de leur responsable, 3 maîtres nageurs, 3 personnes d'accueil et d'entretien et 3 agents techniques, cet équipement a bénéficié ces dernières années d'une réhabilitation en 2011 (accueil, vestiaires, locaux pour le personnel, carrelages, etc.). Aux particuliers (53 130 entrées en 2013) s'ajoutent les scolaires (8 200 entrées) et les associations (16 200 entrées) qui l'utilisent régulièrement et pour lesquelles l'accès est gratuit. L'été, le bassin extérieur et ses abords paysagers sont ouverts au public. La CCPF prévoit de mettre en place dans les mois qui viennent, un nouveau système moderne de désinfection des eaux des bassins et pour l'été 2015, d'améliorer les aménagements dans le parc ouvert au public. Contact : 18 avenue de Rebais à La Ferté-sous-Jouarre – tél : 01 60 22 16 44.

Tarifs : de 5 à 16 ans : 2 € et 2,30 € (extérieurs). Adultes : 3,10 € (3,50 € ext.). 15 entrées : 5-16 ans : 25 € (30 € pour les extérieurs) et adultes : 35 € (40 € ext.)



Le gymnase des Picherettes.

Trois gymnases à La Ferté/Jouarre

Les gymnases des Glacis et de la Rochefoucauld sont anciens (1990 et 1960) et utilisés par les collèges des mêmes noms, ainsi que par le collège Sainte-Céline et par une douzaine d'associations sportives du Pays fertois pour lesquelles ils sont mis gracieusement à disposition (une centaine d'heures d'utilisation hebdomadaire).

Le gymnase des Picherettes a été réalisé en 2007 et est fréquenté par les trois lycées et les trois collèges, ainsi que par les associations sportives fertoises, comme la gym rythmique et sportive, le hand-ball, le badminton ou le basket. Des manifestations officielles s'y déroulent tous les week-ends. Tout récemment, 1 300 h. supplémentaires ont été ouvertes

aux associations durant les petites vacances scolaires, sous la responsabilité de deux gardiens et demi. Contact : 01 60 23 16 04.

Les deux courts de tennis à Changy-sur-Marne

Réalisée en 2013, cette salle accueille les 150 licenciés du club de tennis de Changis-Saint-Jean-Pays fertois et de celui de la Ferté-sous-Jouarre. Parfaitement équipés, les deux courts sont également ouverts aux scolaires. Contact : 01 60 01 32 81.



Le terrain de rugby à Saâcy-sur-Marne

Le stade Guy Drut a été réalisés en 2009 est homologué pour accueillir pour la pratique du rugby et est utilisé par le Rugby club fertois qui compte 100 licenciés dont 50 enfants. L'équipe « fanion » joue en 2^e série et a été finaliste en 3^e série Ile-de-France (2013/14).



Le dojo à Saâcy-sur-Marne

Située sur le chemin des Couterelles, cet équipement réalisé en 2012, comporte deux salles distinctes et accueille 4 disciplines d'arts martiaux, un tennis de table, une activité hip hop, les activités motrices et éducatives du Domaine de Saint-Jean, mais abrite aussi le réseau d'assistantes maternelles (RAM) et les activités de l'école primaire de Saâcy-sur-Marne. Contact : 01 60 01 32 81.

Notre Pays fertois est bien pourvu en équipements sportifs qui, outre le coût d'investissement initial, représentent de lourdes dépenses en fonctionnement. Aussi, il est impératif qu'ils soient utilisés au maximum par tous les usagers (particuliers, associatifs et scolaires), mais qu'ils soient aussi le lieu de manifestations collectives. Ils doivent être associés aux projets de santé, de bien-être, de compétition et d'entraînement. Renseignements : 01 60 22 10 92.

PATRIMOINE UNE CONFÉRENCE PASSIONNANTE SUR UN SAINTALDAIS CÉLÈBRE

Lors des journées du patrimoine, M. Alain VIVIEN, historien et ancien député de Seine-et-Marne et ancien ministre a donné une conférence sur Jérôme GILLAND. Né au Moncel à Moitiébard d'une famille de bergers, il a appris à lire et a dû s'expatrier à Paris pour y travailler. Prenant la défense des ouvriers victimes de la Révolution industrielle, il écrivit de nombreux articles et ouvrages, préfacés pour certains par George SAND. Devenu député en 1848, il meurt à 39 ans à Château-Thierry où il est enterré.

La biographie de M. VIVIEN est disponible aux « editionsduparc@gmail.com (12 €).



FEUILLES DE CHOU VOUS LES COLLECTION- NEZ ET IL VOUS EN MANQUE ?

Vous êtes collectionneur des Feuilles de chou mais il vous en manque. La mairie dispose de certains numéros en plusieurs exemplaires et les met gracieusement à votre disposition.

OBJETS TROUVÉS RETROUVEZ-LES PEUT- ÊTRE EN MAIRIE



Suite à un vol ou à la perte d'un objet, vous pouvez vous adresser en mairie, muni de son descriptif, afin de peut-être le récupérer. En effet, de nombreux objets sont retrouvés et ensuite conservés en mairie.



LISTES ÉLECTORALES PENSER À S'INSCRIRE AVANT LE 31 DÉCEMBRE

Comme chaque année, il faut penser à s'inscrire sur les listes électorales avant le 31 décembre pour voter en 2014. Cela vaut bien sûr pour les nouveaux habitants mais aussi pour les oubliés ! L'année prochaine, ce seront les élections pour le département (mars) et la région (décembre), les cantonales et les régionales. S'adresser en mairie jusqu'au 31 décembre 2014 à 12 h.



AMIS DE SAINTE-AULDE LE BEAUJOLAIS À L'HONNEUR

Samedi 29 novembre dernier, l'association Les amis de Sainte-Aulde organisait comme chaque année, une soirée Beaujolais pour les habitants de la commune et leurs amis, dans la salle communale. 50 personnes ont répondu "présent" pour se retrouver dans la bonne humeur autour de la traditionnelle charcuterie, des salades variées et du... Beaujolais. Du rire, des chansons, des histoires "maison". L'hiver peut venir. Le moral est bon.



FRV'SENS COMMUNIQUÉ DE L'ASSOCIATION

« Le 6 et 7 septembre 2014, l'association F.R.V Sens organisait un couscous géant (fourni par l'Etoile d'Agadir à Meaux) au Parc de Sainte-Aulde.

Ce fut encore une fois un succès puisque 200 personnes, tout âge confondu, ont répondu présent.

Animations, jeux, musique et tombola ont ravi petits et grand autour d'un couscous qui a tenu toutes ses promesses ! ».



LA VIE RURALE EN BRIE DU MOYEN-ÂGE À NOS JOURS : SAINTE-AULDE ET LE PAYS FERTOIS LE PREMIER LIVRE ÉCRIT SUR SAINTE-AULDE

Diplômé en histoire (université de Nice), chargé de cours à la Sorbonne-Nouvelle Paris 3, Gérard GEIST, maire de Sainte-Aulde et président de la communauté de communes du Pays fertois, s'était promis depuis longtemps de rédiger un livre sur l'histoire de sa commune, mais aussi plus largement, sur la Brie. C'est chose faite après des années de recherche aux archives départementales et communales. Le lecteur y découvrira tout ce que l'on sait à ce jour sur l'histoire du village, mais aussi un panorama de la vie rurale en Brie au cours des siècles (vie quotidienne, vie paysanne, mode d'acquisition et de passation des terres, influence de la capitale, climat et maladies, interactions entre les événements nationaux et la vie campagnarde, etc.). De nombreuses illustrations en couleur agrémentent le sujet, comme d'anciennes cartes postales publiées pour la première fois.

Il va de soi que cette publication n'a pas été prise en charge par le budget communal. En revanche, après remboursement des frais de maquette et d'impression, l'auteur a souhaité que le produit des ventes soit reversé intégralement à la commune.

Une conférence-signature aura lieu à Sainte-Aulde en janvier, ainsi qu'à La Ferté-sous-Jouarre, à Château-Thierry, etc. Le calendrier n'est pas encore fixé.

Date de sortie : 15 janvier 2014. Prix de vente : 20 €. Disponible en mairie et en librairie.

Gérard Geist

La vie rurale en Brie du Moyen-Âge à nos jours



SAINTE-AULDE
ET LE PAYS FERTOIS

DEUX NOUVELLES ACTIVITÉS À SAINTE-AULDE DEUX INFIRMIÈRES LIBÉRALES QUI ONT OUVERT LEUR CABINET

Deux Saintaldaises, Caroline SERBEST et Hélène DELAGE ont ouvert leur cabinet 81 avenue de Paris à Montreuil-aux-Lions.

Elles interviennent essentiellement à domicile. Sur rendez-vous au 03 23 69 14 15.



ET DES ATELIERS DE PATRONNAGE

Vous avez envie de concevoir vos patrons sur mesure selon vos modèles, découvrir des règles simples de patronnage ? Ces ateliers sont pour vous : apprentissage des bases du t-shirt, du corsage, de la manche et de ses transformations, de la jupe, du pantalon, des modifications des patrons de base.

Les cours auront lieu à La Ferté-sous-Jouarre, Château-Thierry, Meaux et Coulommiers.

Renseignements : 06 71 04 85 20 et lesateliersdupatronnage@gmail.com



CONSEIL D'ÉCOLE ÉLECTION DES NOUVEAUX REPRÉSENTANTS DES PARENTS

Comme chaque année, à la rentrée, un nouveau conseil d'école est mis en place. Il comprend l'équipe enseignante, deux représentants du conseil municipal, dont le maire et les représentants élus des parents d'élèves. Réuni 7 fois par an, il est informé de l'actualité et des projets de l'école, de son fonctionnement et est sollicité pour être le relais entre les familles et la vie de l'école. Les parents élus titulaires sont Mmes Florence BAHIN, Fabienne BODEL et Hélène DELAGE. Les suppléantes : Laurence CHENAUD, Élodie GIBERT, Stéphanie DESCHAMPS.



à savoir

AIDE FINANCIÈRE AUX DÉPLACEMENTS DES ÉTUDIANTS

Le département de Seine-et-Marne reconduit son opération « Mobil'Etudes77 » consistant à aider les jeunes dans leurs déplacements pour leurs études supérieures. Rendez-vous sur le site : mobil'etudes77 ou par courriel à : mobil'etudes77@cg77.fr



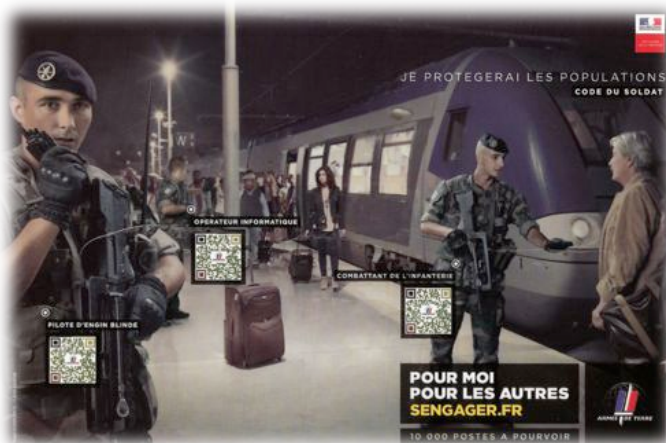
10 COUPONS GRATUITS « MOBILIS » POUR LES ANCIENS COMBATTANTS ET VEUVES DE GUERRE

Le département a décidé d'accorder 10 coupons Mobilis annuels aux anciens combattants titulaires d'une carte ONAC et aux veuves de guerre titulaires d'une pension.

Renseignements et inscriptions en mairie.

L'ARMÉE DE TERRE RECRUTE

Renseignements sur « s'engager.fr »



JEUNES VIOLENCES ÉCOUTE

La région Ile-de-France a mis en place depuis 2000 un numéro vert gratuit et ANONYME pour être à l'écoute des jeunes lycéens et apprentis victimes de violences, mais aussi des parents et des professionnels afin de les aider à aborder ces difficultés : **0808 807 700**.

Site internet : www.jeunesviolencesecoute.fr

Le carnet de Sainte-Aulde

Naissances



Nino GUILLOU est né le 11 novembre 2014

TÉLÉSURVEILLANCE UN SERVICE D'URGENCE ACCESSIBLE À TOUS

De nombreux Saintaldais ont déjà fait appel à ce service qui peut sauver des vies et dont on mésestime l'utilité. Que l'on soit âgé, à mobilité réduite, angoissé, en difficulté temporaire, ce service tout simple permet de joindre immédiatement les personnes que vous avez choisies. Un boîtier autour du cou ou dans la poche, avec son bouton à actionner, permet d'agir même dans le cas d'un malaise ou d'une chute qui immobilise au sol. Le coût est symbolique (12 €) puisqu'il est subventionné par le conseil général.

UNE SAINTALDAISE GÉNÉREUSE

Elle a donné 4 200 € pour l'église

Elle a aujourd'hui quitté la commune, mais nous souhaitons rendre hommage à sa générosité via la Fondation du patrimoine à qui elle a donné 4 200 € en 4 ans. Et tout récemment 500 €. Ses dons, elle les dédiait « uniquement à l'église de Sainte-Aulde, en souvenir des 15 ans passés près d'elle ». Réclamant la discrétion absolue, nous taisons donc son nom, mais nous lui adressons notre reconnaissance et nos remerciements chaleureux.

LA MAIRIE VICTIME DE VOLS

Des matériels techniques volés dans le hangar

Dans la nuit du 15 octobre, un bruit important réveilla des habitants proches de la mairie. Sans crainte d'alerter les riverains, des voleurs étaient en train de forcer la porte d'entrée du hangar communal et en sont ressortis au volant du tracteur bleu de la commune, avec 3 tronçonneuses et le broyeur. Aussitôt alertée, la gendarmerie était sur les lieux une heure plus tard. Sans doute gênés dans leur fuite, les voleurs abandonnèrent le tracteur et le broyeur à Méry où il fut retrouvé deux jours après (vitres et porte cassées). Coût pour la commune pour le remplacement des appareils : 1 895,10 € et 2 850 € pour la réparation du tracteur.





Les rendez-vous à venir

NOEL DES ENFANTS

Mardi 16 décembre à 9h30

Spectacle de magie ventriloque par Arthur Saint Georges accompagné du rat Ratatouille. Remise des cadeaux (friandises, livres et collier lumineux) par le Père Noël en personne aux enfants de l'école. *(Salle polyvalente)*



NOEL DES ANCIENS

Vendredi 19 décembre à 15 h

Invitation de tous les anciens de Sainte-Aulde à partir de 70 ans, autour d'une collation et remise des colis de Noël à ceux qui l'ont demandé. *(Salle polyvalente).*



VOEUX DU MAIRE ET DU CONSEIL MUNICIPAL

Samedi 17 janvier à 16 h

Cérémonie des vœux et accueil des nouveaux habitants.



GALETTE DES ROIS DES AMIS DE SAINTE-AULDE

Samedi 24 janvier à 15 h

Autour de la traditionnelle galette des rois, renouvellement des adhésions pour l'année 2015 qui verra les 20 ans de l'association.

ATTENTION !

**FERMETURE DE LA MAIRIE DU 23 DÉCEMBRE 2014
AU 2 JANVIER 2015**

Pour les inscriptions sur les listes électorales,

merci de téléphoner au 06 88 91 76 37

pour un rendez-vous qui sera organisé en mairie jusqu'au 31 décembre à 12 h.